

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL

CLÔTURE DU PRÉAVIS 2021-2026 / N° 43 « DEMANDE DE CRÉDIT RELATIVE A LA RÉHABILITATION COMPLÈTE DU JARDIN EXTÉRIEUR DE L'UAPE ARC-EN-CIEL (CHEMIN DES OISEAUX 2).

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

En date du 18 juin 2024, votre Conseil a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 90'000.--.

Toutes les dépenses ayant été payées et les indemnités d'assurance reçues, nous pouvons vous présenter le décompte suivant :

	Préavis	Factures	Différence
Coût des travaux	90'000.-	90'176.35	176.35
./. Subvention	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses liées au Préavis N° 43 / 2021-2026	90'000.-	90'176.35	176.35

COMMENTAIRES

Les travaux ont été effectués à l'entière satisfaction des utilisateurs des lieux. Un très léger dépassement a malheureusement été nécessaire afin de mener les travaux à leur terme. Toutefois, le dépassement en question sera refacturé aux utilisateurs, dans le cadre de la convention établie avec l'UAPE, fin 2024.

FINANCEMENT

A ce jour, toutes les factures ont été payées et le solde dû est de zéro franc.

COMPTABILISATION

Toutes les dépenses d'investissements ont été comptabilisées sur le compte 3684.503008 « Bâti. Et constr.- Réhab. jardin ext UAPE-PM 43/2021-2026 » comme prévu par le préavis.

Conformément au préavis et aux Directives de la Direction des Affaires Institutionnelles et des Communes (DGAIC), cet investissement sera amorti sur 10 ans dès 2026.

CONCLUSION

La Municipalité remercie l'ensemble des intervenants ayant œuvré à la réalisation de ce projet.

Elle considère dès lors le préavis 2021-2026 / N° 43 comme clos.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre bonne note de cette communication

Rolle, le 10 mars 2025

Pour la Commune de Rolle

La Syndique



Monique Choulât Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

Communication présentée à la séance du Conseil communal du 6 mai 2025